Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260702-20260767-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARC-LE-BLANC 35460

Date de convocation
25/06/2026
Affichée le 25/06/2026

L'an deux mil vingt-six
Le jeudi deux juillet à 20 heures
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur GAIGNE Olivier, Maire de SAINT-MARC-LE-BLANC.**

Date d'affichage
07/07/2026

Etaient présents **:**
M. GAIGNE Olivier, M. LETELLIER Daniel, Mme PRIOUL Joëlle, M. MARIE Christophe, M. VASLET Didier, M. LEGAVRE Jean-Luc, M. GERVIS Philippe, M. QUERRY Christophe, Mme GOBÉ Ghislaine, Mme LENDORMY Clémence, Mme LEUTELLIER Evelyne, M. NOUHAUD Cyril, M. JUHEL Arnaud, Mme BOUGOUIN Vanessa, Mme GOBÉ Dorianne.

Absents excusés **:**
Mme GAUTON Gaëlle a donné pouvoir à M. MARIE Christophe
Mme BOCCARD-FERRAND Marie-Odile a donné pouvoir à Mme PRIOUL Joëlle
M. HURAUX Alexandre a donné pouvoir à M. JUHEL Arnaud
Mme MARTIN Sylvie, M. LOISEAU Frédéric, Mme BROSSAY Aurélie, M. CÔTE Arnaud, Mme GUILLOT Annabelle

Madame GOBÉ Dorianne a été nommée secrétaire

Nombre de conseillers
En exercice : 23 Présents : 15 Votants : 18

2026.07.67) TRAVAUX ECOLE MATERNELLE : DEVIS MURET ET CLOTURE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis de la SARL LEBON Concept Saint Marc le Blanc pour la réalisation d'un mur et d'une clôture à l'école maternelle en remplacement de l'existant qui est vétuste et dangereux pour les enfants.
Le montant du devis s'élève à 7 579 € HT soit 9 094 € 80 TTC.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de le retenir afin de sécuriser la cour de l'école maternelle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré ;

Accepte le devis présenté ci-dessus d'un montant de 7 579 € HT.
La dépense sera payée à l'article 2313.186 du budget 2026,

Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260702-20260767-DE

Autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

Rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
Et publication le

LE REGISTRE DUMENT SIGNE
POUR EXTRAIT CONFORME
A ST MARC LE BLANC,
Le 7 juillet 2026

Le Maire :

O. GAIGNE